



Club Itinéraires



25 Mai 2021

Autour d'Olivier POIVRE D'ARVOR

Ambassadeur pour les pôles et les Enjeux maritimes

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Comment relever le défi climatique d'ici 2030 ?

A la fin du siècle, la température moyenne du globe pourrait augmenter de 4 à 7 °C par rapport au début de l'ère industrielle. L'impact de ce réchauffement serait dramatique pour nous terriens : sécheresses, famines, guerres, exodes...

A moins que nous parvenions à limiter l'augmentation des températures à 1,5 °C.

C'est le sens de l'Accord de Paris, signé à Paris en 2015 lors de la COP 21 qui a engagé les pays à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C et à poursuivre les efforts pour ne pas dépasser 1,5 °C. Après le coup d'arrêt donné par Donald Trump, les États-Unis ont rejoint l'accord sous l'impulsion de Joe Biden. **La tâche est immense : sortir des énergies fossiles d'ici 20 ans.** Cela passe par des changements significatifs dans les pays qui sont les plus émetteurs puisque principaux producteurs et consommateurs d'énergies fossiles. Rappelons qu'aujourd'hui, la Chine, les États-Unis, l'Union européenne et l'Inde sont les plus importants émetteurs de gaz à effet de serre et de dioxyde de carbone : à eux seuls, ils représentent environ 60 % de ces émissions. Si les pays industrialisés doivent montrer le chemin en matière de lutte

contre les changements, il faut aussi rappeler l'importance de certains pays en développement qui sont aujourd'hui de grands émetteurs de gaz à effet de serre (Chine, l'Inde ou le Brésil).

➤ **Quel rôle peuvent jouer les océans pour lutter contre le réchauffement climatique ?**

Les océans représentent 70% de la surface du globe. Trois quarts de notre système est régi par cette masse d'eau. D'ici les 100 prochaines années, on prévoit une hausse moyenne des températures comprise entre 3,8 à 7,2°C sur Terre et de 7,2 à 10°C dans les océans (les océans absorbent plus d'énergie d'où une hausse plus importante). L'océan est d'une certaine manière, le « **thermomètre** » du changement climatique. Par ses échanges permanents avec l'atmosphère, l'océan joue un rôle décisif pour le climat. Lorsque la planète se réchauffe, c'est l'océan qui stocke la majeure partie de l'énergie reçue. En mesurant la quantité de chaleur stockée par l'océan, il est possible de quantifier et de suivre l'ampleur du réchauffement climatique. Notre planète reçoit principalement de l'énergie du rayonnement solaire.

L'océan absorbe plus de 90 % de l'excès de chaleur accumulé dans le système climatique et se réchauffe. C'est un rôle régulateur essentiel mais cette quantité de chaleur accumulée a aujourd'hui des conséquences sur l'évolution du niveau de la mer, l'augmentation des températures ou la fonte des glaces...Il est possible d'évaluer la quantité d'énergie emmagasinée dans l'océan en étudiant le contenu thermique des océans. La température de surface de l'océan est mesurée grâce à des capteurs embarqués sur des satellites. On estime que les océans emmagasinent chaque année l'équivalent de 10 fois la quantité d'énergie consommée par l'humanité sur la même période. Le suivi de cette quantité de chaleur captée par l'océan est indispensable pour améliorer les connaissances des scientifiques sur les changements dans le système

climatique, les prédictions climatiques et pour analyser l'impact des politiques visant à atténuer l'amplitude du changement climatique.

➤ **Le poumon et le supermarché de la planète**

L'océan est à la fois le « poumon » de la planète en agissant comme un puits pour le carbone et son « supermarché ». C'est l'ensemble de la terre, et donc l'activité humaine qui pollue la mer, qu'il s'agisse d'industrie polluante, du transport maritime ou des eaux usées. La « littoralisation » de la planète (¾ des humains seront probablement au bord de la mer en 2050) a un impact direct sur l'humanité. **L'élévation du niveau des océans est une réelle menace.** On estime qu'en 2100, pas moins de 700 millions d'êtres humains pourraient être menacés. Les images spectaculaires des îles pacifiques sont des indicateurs de ce qu'il pourrait se produire dans l'avenir. Les scientifiques et météorologues nous alertent entre autres sur le phénomène de submersion des terres qui pourrait affecter gravement les sols et l'agriculture en altérant nos nappes phréatiques. Sans verser dans le catastrophisme, des symptômes sont déjà observables. **Il importe de prendre soin des océans car ils prennent soin de nous depuis longtemps.** Ne pas respecter les océans ou les pôles contribue au réchauffement climatique. Par exemple, lorsqu'un navire chinois de pêche industrielle racle les fonds marins, cela fait augmenter mécaniquement la température. Selon les projections, le réchauffement à horizon 2070/ 2100 devrait se situer entre 0,5 et 2 degrés de plus avec une politique climatique. Sans cette dernière, l'on serait entre 3 et 5, un scénario effroyable. Sans oublier que le réchauffement des océans affecte la faune et la flore sous marine. Qu'il s'agisse du fret maritime (accélération du commerce international), des rejets industriels (phosphate) de la pollution des fleuve par le plastic (La quantité en Méditerranée pourrait être supérieure à celle des poissons !), les menaces se multiplient. Comment concilier dynamisme économique et préservation des océans ?

Alors que nous occidentaux mettons l'accent sur les comportements personnels, dans d'autres pays où il y a urgence économique et sociale, cette préoccupation semble passer au second rang. Davantage axés sur la survie, les comportements y sont moins vertueux. **Le transport maritime : 90% du commerce mondial !** Avec la crise de la Covid, les transporteurs mondiaux comme la CGM ont vu leur trafic augmenter (commandes en ligne). Certes, ils font des efforts (électrification, carburants alternatifs) mais il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour réduire l'empreinte carbone. Le recours à l'hydrogène pour les porte conteneurs n'est pas encore développé et le bateau commercial à voile n'est encore qu'un prototype. Les transporteurs maritimes et les responsables portuaires prennent au sérieux ce problème. Dont acte.

Notons que les **éoliennes marines** font débat car elle limitent les espaces dans zones de pêches car elles provoqueraient un « brouillage » des écosystèmes (flore et faune marine). C'est surtout une énergie alternative contestée pour des raisons visuelles par les « côtiers ». En Asie et dans la Mer du Nord, elles ont pourtant prouvé leur efficacité et leur propreté, entraînant l'adhésion des populations. La prise de conscience n'est que récente, elle remonte véritablement à dix ans.

L'« écologiquement correct » est partout, il infuse les programmes politiques. La perspective d'un réchauffement climatique dommageable pour la santé de tous a été comme un électrochoc. Mais la vision « court-termiste » des dirigeants continuent de caractériser des décisions économiques au quatre coins de la planète.

Comme l'ont révélé les « marches pour le climat », la nouvelle génération fait de la lutte contre le réchauffement une cause à part entière, à défaut d'embrasser des idéologies comme à d'autres époques. Il y a certes encore des insatisfactions voire des frustrations, mais le mouvement est lancé. La pression des opinions publiques a de quoi rassurer. Elle concoure à mobiliser les politiques de tous bords et sous toutes les latitudes.

➤ **Quid de la pêche ?**

Il existe fort heureusement des instruments juridiques pour faire exercer un « droit de la mer » et des zones réservées permettent de prémunir les océans de la sur exploitation à des fins commerciales.

Avec notre domaine maritime – le deuxième au monde en volume et par rapport à notre superficie- nous sommes engagés dans une démarche responsable à l'égard de la biodiversité (zones marines protégées, pêche régulée), aussi n'avons-nous probablement pas conscience de ce que représente le ravage de la pêche illégale. Même si le chiffre est difficile à obtenir, on estime que 40 à 50 millions de pêcheurs la pratique à travers le monde. Elle permet de nourrir près d'un milliard d'êtres humains, mais elle est hors de tout contrôle. Cette « surpêche », très intense dans le Golfe de Guinée ou en Chine, prend la forme d'embarcations de fortune ou de bateaux industriels « racleurs de mer » qui participent à la destruction du patrimoine marin.

➤ **Les pôles : quels terrains et quels enjeux du défi climatique représentent-ils ?**

Trois siècles que l'on s'y intéresse. Depuis qu'un certain Dumont D'Urville a découvert l'Antarctique en 1840. Explorations, aventures, récits palpitants : les pôles ont nourri l'imaginaire populaire et fasciné les scientifiques. Dans les années 80, le glaciologue français Claude Lorius est l'un des premiers à établir une corrélation entre la concentration atmosphérique en gaz à effet de serre et l'évolution du climat.

L'image des blocs de glace se détachant inexorablement a frappé les opinions publiques. En moins de trente ans, ce sont deux millions de kilomètres carrés qui ont fondu ! C'est que les pôles sont les terrains les plus marqués par le réchauffement climatique. Plus particulièrement l'Arctique, le pôle Nord. En Antarctique, ces impacts sont plus difficiles à percevoir. Cela tient à une notable différence : au Sud, un vaste

continent rocheux recouvert de glaces épaisses perdu dans un océan, au Nord, le contraire, un vaste océan glacial recouvert par la banquise et entouré par le continent. Quand on sait que **la route maritime du Nord dans l'Arctique** pourrait devenir possible grâce à l'érosion des blocs de glace, on peut imaginer que dans 20 ans des bateaux y passeront avec de probables conséquences écologiques. En lançant la construction d'un brise-glaces à propulsion nucléaire l'entreprise d'État russe Atomflot a ouvert la voie !

La surface de la banquise diminue à cause du réchauffement climatique, ce qui a pour conséquence d'accélérer le réchauffement. Un véritable cercle vicieux

La France a créé un **observatoire scientifique multidisciplinaire de l'Arctique** rassemblant près de 400 chercheurs. Le pays est au neuvième rang des nations en matière de publications scientifiques sur l'Arctique et cinquième pour ce qui concerne la production scientifique relative à l'Antarctique.

Enjeux écologiques et économiques

La banquise a reculé de plusieurs kilomètres en quelques dizaines d'années. Ces masses d'eau douce préservées pendant des centaines de milliers d'années fondent, se répandent dans le monde entier, provoquent une montée du niveau de la mer et perturbent la biodiversité, ayant un impact important sur la faune et la flore. En même temps, des ressources sont apparues (pétrole, minerais, gaz, poissons) qui suscitent bien sûr toutes les convoitises de la part des pays qui ont des intérêts sur la zone arctique (21 millions de kilomètres carrés). Cette zone comprend l'océan Arctique et le Canada, l'Alaska, le Groenland, la Russie et la Norvège. Citons les réserves de gaz naturel les plus importantes de Russie découvertes dans la **péninsule de Yamal**, au bord de la mer de Kara. Pour les russes, cela représente 12 à 5% de leur PIB. Autant dire que pour eux c'est plus un sujet économique qu'écologique !

L'Antarctique c'est 90% de l'eau douce du monde ! Une réserve vitale pour la planète. Greenpeace alerte régulièrement sur l'explosion de la pêche au krill (petit crustacé,

essentiel à l'alimentation des animaux des eaux polaires) qui prend des formes industrielles et nuit à l'environnement.

La France mène une intense activité diplomatique pour protéger les espaces marins, mais les russes et les chinois freinent des pieds et dressent des obstacles même s'ils affichent un accord de principe.

Depuis la découverte d'hydrocarbures dans le Groenland, il y a une tentation de les exploiter. Depuis 25 ans, le **Conseil de l'Arctique** qui comprend huit pays connaît des divergences comme celle qui oppose le Canada et son approche environnementale à la Russie qui fait valoir ses intérêts économiques.

Les enjeux géostratégiques se mêlent à ce jeu des acteurs internationaux

Entre les Etats-Unis, la Russie et la Chine, des tensions stratégiques sont palpables.

Les mers et les pôles qui nous semblent lointains sont de plus en plus agités.

Le **Conseil de l'Arctique**, forum intergouvernemental des Etats ayant une partie de leur territoire dans ce espace et des peuples autochtones de la région a signé en 1996 la « déclaration d'Ottawa » pour promouvoir le développement durable dans la région. Mais dans les faits, les Russes exercent une part de leur souveraineté, notamment pour le passage des navires.

Dans l'**Antarctique**, les revendications de souveraineté ont été « gelées » (si l'on peut dire !) et les activités économiques n'y sont autorisées que si elles sont en phase avec « la paix et la science » selon les termes du Traité sur l'Antarctique, exemple unique au monde de gouvernance internationale d'une région dédiée à « la paix, à la science et à la protection de l'environnement ».

- **Quel est le niveau de la prise conscience de ces enjeux climatiques ? Quels outils existent-ils aujourd'hui pour y répondre au niveau des Etats et au niveau des citoyens ?**

Si l'on peut craindre que des « affichages » en termes de communication permettent de se dédouaner de faire des actions concrètes et que des engagements restent lettres mortes, il existe des outils et des mesures concrètes pour agir sur les océans et les pôles. Qu'il s'agisse des mesures en faveur de la biodiversité (faune et flore) pour limiter les dégâts ou des conventions et règles pour éviter la « surpêche ».

Pour la pollution par le plastique, la tâche s'annonce plus compliquée (rejets dans les fleuves). Les industriels et les transporteurs maritimes doivent également s'engager davantage dans la « décarbonation ».

Mais la question décisive est la suivante : **comment agir sur les océans quand on sait que seulement 30% de sa surface est contrôlée par les Etats ?** Certaines eaux sont sous juridiction nationale mais, au-delà de cette limite, les territoires ne sont soumis à aucune réglementation. Pour le reste, qui est responsable juridiquement ? Hélas, nombre de pays ne s'embarrassent pas de telles considérations. Depuis qu'en 2004 l'Assemblée générale des Nations unies a créé un groupe de travail informel chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine au-delà des zones de juridiction nationale, les négociations au sein du groupe de travail dit **BBNJ** ("biodiversity beyond national jurisdiction working group") montrent leurs limites.

Des Etats font valoir que l'exploitation de ces ressources devrait être partagés entre tous les pays quand d'autres s'y opposent, affirmant que l'accès et l'exploitation de la biodiversité océanique relève de la « liberté de la haute mer ».

Comme l'on ne peut tout attendre des Etats, le travail des ONG et de personnalités (« Il existe un océan de solutions » Yann Arthus-Bertrand) se révèle primordiale. Véritables aiguillons des Etats et « empêcheurs de penser en rond », elles jouent un rôle considérable.

Sur la **question des pôles**, espérons une vraie stratégie internationale s'appuyant sur de puissantes expertises. Des entreprises françaises y travaillent avec des résultats certains notamment en matière de recherche scientifique (Stations, Institut Polaire Français Paul-Emile Victor, l'Ifremer dans l'Océan austral...)



Après la période de Covid, le redémarrage et la marche vers la surcroissance pourraient reléguer ces considérations au second rang. Mais à terme, les risques encourus pour l'humanité toute entière (et donc sur l'activité) sont supérieurs aux opportunités économiques. Sur la côte-Ouest du Groenland et en Alaska, les villages disparus, les relocalisations compliquées, les violences sociales (30% de jeunes qui veulent se suicider !) sont les prémisses de ce qu'il pourrait arriver.

Là comme sur d'autres sujets, la solution ne réside t-elle pas dans un équilibre à trouver ? Allers vers des ressources qui viennent des océans (ressources en protéines, activités humaines et économiques) et en réguler l'organisation. Ne pas autoriser par exemple que des entreprises de BTP raclent à un rythme intensif les fonds marins pour en extraire du sable comme en Indonésie...

Si une telle direction n'est pas prise, la facture à payer sera très lourde.

La crise sanitaire a démontré que les Etats collectivement pouvaient investir massivement et se mobiliser fortement pour un virus dont les effets sont décroissants. L'enjeu des océans et des pôles où se joue l'avenir de l'humanité ne mériterait-il pas un peu plus d'attention ?

LE CEPS REMERCIE LES PARTENAIRES DU CLUB ITINERAIRES



